



FEDERATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

GUIDE 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} COLLEGE LA SINE - VENCE

➤ Quelques informations utiles sur le collège :

Collège La Sine
214 chemin de la Sine
06140 Vence

Tel : 04 93 58 45 45
Fax : 04 89 22 83 35
Courriel : ce.0061135b@ac-nice.fr

SITE INTERNET

Pour obtenir des informations sur le collège de La Sine, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet : <http://www.ac-nice.fr/lasine/>

Pour suivre la scolarité de vos enfants, vous disposez de l'Environnement Numérique de Travail (ENT), www.agora06.fr avec Emploi du temps, cahier de textes, notes, absences, contenu des cours,.... Vous avez reçu ou recevrez du collège un code d'accès en début d'année. En cas de difficulté, contacter le Collège.

Des informations d'ordre général sont quotidiennement mises en ligne.

ABSENCES

En cas d'absence, vous devez contacter le plus rapidement le collège par téléphone au bureau de la vie scolaire pour signaler l'absence de votre enfant. Vous serez prévenus par mail ou SMS très rapidement des retards et absences.

DYSLEXIE

Le Professeur Principal s'occupe des élèves DYS de sa classe. Nous vous invitons à le contacter si besoin.

CANTINE

Demi-pensionnaire au forfait pour 4 jours.

CDI

Le Centre de documentation et d'information du collège permet aux collégiens de découvrir des ouvrages, BD, des jeux, de travailler en autonomie, d'avoir accès à internet.

Vous aurez toutes les informations relatives au CDI en allant sur agora et en cliquant sur l'onglet CDI.

UNSS :

Se rapprocher des professeurs de sport

INFIRMERIE

L'infirmière est Mme Giordanengo

Présente au Collège le Lundi / Mardi après-midi / Mercredi matin et Jeudi

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

La conseillère d'orientation est Mme Magali SIBEUD

Vous pouvez prendre RDV les lundi après-midi et mardi.

CIO : 640, av Jules Grec – 06600 ANTIBES

Tél 04.93.33.46.01 – e-mail : cio.antibes@ac-nice.fr

ASSISTANTE SOCIALE : Mme Le Lan Catherine. Présente au collège le jeudi et vendredi en semaine A.

COMMENT JOINDRE UN PROFESSEUR

Vous pouvez demander aux professeurs des rendez-vous. Utilisez le carnet de correspondance ou l'ENT. Si vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez contacter les Conseillers Principaux d'Education (CPE) pour obtenir un rendez-vous.

En cas de difficultés, nous vous invitons à nous contacter pour trouver une solution ensemble.

ROLE DES PARENTS D'ELEVES et de la PEEP AU COLLEGE

La PEEP (fédération de parents d'élèves) vous représente au Collège et s'investit pour faire respecter les droits de l'enfant.

Nous sommes présents aux conseils de classe mais aussi aux conseils d'administration, commissions permanentes, menus, conseils de discipline.

Nous participons activement aux différents projets du collège et rencontrons régulièrement la direction.

Vous pouvez nous contacter pour obtenir des informations, avoir des conseils, obtenir de l'aide dans vos démarches, nous faire état de difficultés, ...

N'hésitez pas à nous rejoindre que ce soit en simple adhérent PEEP, parent délégué pour la classe de votre enfant ou aux divers conseils !

Vos Contacts PEEP au Collège :

Site internet : www.peepvence.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/peepdevence>

Géraldine MULLER : geraldinemuller06@gmail.com 06 21 51 45 13

Magali GUENIER : mguenier78@gmail.com 07 81 68 44 23

L'équipe de la PEEP de VENCE vous souhaite à tous
Une très belle année scolaire 2021- 2022



FEDERATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

GUIDE 3^{ème} - COLLEGE LA SINE - VENCE

➤ Quelques informations utiles sur le collège :

Collège La Sine
214 chemin de la Sine
06140 Vence

Tel : 04 93 58 45 45

Fax : 04 89 22 83 35

Courriel : ce.0061135b@ac-nice.fr

SITE INTERNET

Pour obtenir des informations sur le collège de La Sine, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet : <http://www.ac-nice.fr/lasine/>

Pour suivre la scolarité de vos enfants, vous disposez de l'Environnement Numérique de Travail (ENT), www.agora06.fr avec Emploi du temps, cahier de textes, notes, absences, contenu des cours,... Vous avez reçu ou recevrez du collège un code d'accès en début d'année. En cas de difficulté, contacter le Collège.

Des informations d'ordre général sont quotidiennement mises en ligne.

ABSENCES

En cas d'absences, vous devez contacter le plus rapidement le collège si possible par mail ou par téléphone pour signaler l'absence de votre enfant. Vous serez prévenus par mail ou SMS très rapidement des retards et absences.

DYSLEXIE

Le Professeur Principal s'occupe des élèves DYS de sa classe. Nous vous invitons à le contacter si besoin.

CANTINE

Demi-pensionnaire au forfait pour 4 jours.

CDI

Le Centre de documentation et d'information du collège permet aux collégiens de découvrir des ouvrages, BD, des jeux, de travailler en autonomie, d'avoir accès à internet.

Vous aurez toutes les informations relatives au CDI en allant sur agora et en cliquant sur l'onglet CDI.

UNSS :

Se rapprocher des professeurs de sport.

INFIRMERIE

L'infirmière est Mme Giordanengo

Présente au Collège le Lundi / Mardi après-midi / Mercredi matin et Jeudi

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

La conseillère d'orientation est Mme Magali SIBEUD

Vous pouvez prendre RDV les lundi après-midi et mardi.

CIO : 640, av Jules Grec – 06600 ANTIBES

Tél 04.93.33.46.01 – e-mail : cio.antibes@ac-nice.fr

ASSISTANTE SOCIALE : Mme Le Lan Catherine. Présente au collège le jeudi et vendredi en semaine A.

COMMENT JOINDRE UN PROFESSEUR

Vous pouvez demander aux professeurs des rendez-vous. Utilisez le carnet de correspondance ou l'ENT. Si vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez contacter les Conseillers Principaux d'Education (CPE) pour obtenir un rendez-vous.

En cas de difficultés, nous vous invitons à nous contacter pour trouver une solution ensemble.

ROLE DES PARENTS D'ELEVES et de la PEEP AU COLLEGE

La PEEP (fédération de parents d'élèves) vous représente au Collège et s'investit pour faire respecter les droits de l'enfant.

Nous sommes présents aux conseils de classe mais aussi aux conseils d'administration, commissions permanentes, menus, conseils de discipline.

Nous participons activement aux différents projets du collège et rencontrons régulièrement la direction.

Vous pouvez nous contacter pour obtenir des informations, avoir des conseils, obtenir de l'aide dans vos démarches, nous faire état de difficultés, ...

N'hésitez pas à nous rejoindre que ce soit en simple adhérent PEEP, parent délégué pour la classe de votre enfant ou aux divers conseils !

Vos Contacts PEEP au Collège :

Site internet : www.peepvence.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/peepdevence>

Géraldine MULLER : geraldinemuller06@gmail.com 06 21 51 45 13

Magali GUENIER : mguenier78@gmail.com 07 81 68 44 23

➤ **QUELQUES INFORMATIONS SUR LE BREVET ET L'ORIENTATION POST-3ème:**

L'évaluation (800 points) comprend :

- le contrôle continu (sur 400 points) porte sur 8 compétences :
 - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
 - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
 - les méthodes et outils pour apprendre
 - la formation de la personne et du citoyen
 - les systèmes naturels et techniques
 - les représentations du monde et de l'activité humaine

- Quatre épreuves écrites et 1 orale (sur 400 points) toutes obligatoires :
 - Français,
 - histoire-géographie, enseignement moral et civique
 - Mathématiques
 - Svt et/ou physique-chimie et/ou technologie (2 matières sur les 3 sont à l'examen)
 - Epreuve orale

En fonction des notes, le Brevet peut être obtenu avec mention (Assez Bien, Bien, Très Bien) ou sans mention.

PENSE BÊTE :

La convocation au brevet est distribuée par le Collège quelques jours avant les épreuves, et devra être apportée à chaque épreuve avec une pièce d'identité ; la conserver pour obtenir les résultats sur le site de l'académie.

Pour en savoir plus : <http://www.education.gouv.fr/cid2619/diplome-national-du-brevet.html>

Pour les demandes d'aménagement d'épreuves du DNB, la fiche sera donnée par le Collège aux élèves concernés.

VALIDATIONS ET ATTESTATIONS :

Le Socle commun : le livret de compétences doit être validé par le Chef d'Etablissement afin d'obtenir le DNB.

Une Attestation scolaire de sécurité routière niveau 2 est donnée aux élèves après passage des tests obligatoires. Cette attestation est requise pour la conduite accompagnée ainsi que pour le BSR (Brevet de sécurité routière indispensable pour conduire un scooter dès 14 ans).

STAGE EN ENTREPRISE :

Les élèves de 3ème passeront une semaine en immersion dans un milieu professionnel : du 6 au 10 décembre pour les 3°1 à 3°3 et du 13 au 17 décembre 2020 pour les 3°4 à 3°7.

L'objectif est un premier contact avec le monde du travail.

Durant cette semaine, ils vont suivre un rythme différent, ils vont devoir prendre des notes, poser des questions, s'informer et travailler, pour préparer leur rapport.

Voici quelques pistes de réflexion pour préparer le rapport écrit du stage :

- Ce stage a-t-il un rapport avec votre future orientation ? Est-il lié à une passion ?
- Décrire les métiers rencontrés, vos journées, ce que ce stage vous a apporté.
- Vous parlerez du lieu de stage, de l'historique de l'entreprise, de ce qu'on y fabrique (par exemple).
- Expliquer aussi ce que le stage vous a apporté et si cette expérience vous a plu ou au contraire déçu

ORIENTATION POST 3^{ème} :

Dans le courant de l'année scolaire, la conseillère d'orientation passera dans toutes les classes de 3^{ème} pour expliquer les différentes possibilités d'orientation.

Elle conseille à chaque collégien d'élaborer un projet d'études voire un projet

Professionnel en réfléchissant selon 3 axes :

*Bien se connaître : Quelle est votre personnalité ? Quels sont vos goûts ? Vos qualités? Vos points forts, vos points faibles ? Le test de personnalité « Parades », disponible au CDI peut constituer un point de départ intéressant, avant un entretien individuel.

* Mieux connaître le monde économique et les métiers, parler avec les professeurs, amis, parents,

* Se documenter : dans le « kiosque onisep » du CDI ou sur le site www.onisep.fr; forum des Lycées Pro ; visites et conférences pour les élèves intéressés.

L'équipe de la PEEP de VENCE vous souhaite à tous

Une très belle année scolaire 2021- 2022